

Seculine® Vario, type de construction 3

Sécurité antichute sur toit plat selon DIN EN 795

Notice de montage

Construction d'ancrage / Point de fixation
de l'équipement de protection individuelle antichute

Pour une fixation sur du béton armé à l'aide de vis à béton

Remarque préalable

La capacité portante de la construction du toit doit être contrôlée avant le montage des supports Seculine® Vario. Les dispositions techniques relevant de la construction sont à observer. La tête des supports Seculine® Vario peut supporter des charges allant jusqu'à 7 kN.

Attention !

Le support Seculine® Vario n'a pas le droit d'être utilisé comme œillet de transport ou pour fixer des charges. Seules les pièces d'origine du système Seculine® Vario ont le droit d'être utilisées.

Un fléchissement du support Seculine® Vario ou de tous les composants (avec ou sans déformation persistante) doit être exclu ! Des tests de charges en direction horizontale ne sont pas autorisés !

Avant la mise en place de la structure du toit, nous recommandons d'attribuer un numéro courant à chaque support Seculine® Vario monté et de le documenter par photographie. L'exécution conforme de la fixation doit notamment pouvoir être reconnue. Cette documentation devrait être disponible au moment de la réception des travaux et être déposée dans le dossier de la construction.

Montage

Écartements de montage :

- lors de l'utilisation d'un câble de sécurité (câble en fibres synthétiques) :
min. 2,5 m de l'arête de l'ouvrage
max. 7,5 m de support en support
- lors de l'utilisation d'un câble en acier inoxydable max. 10,0 m de support en support

Type de construction 3 pour un vissage sur des planchers en béton et des poutres en béton

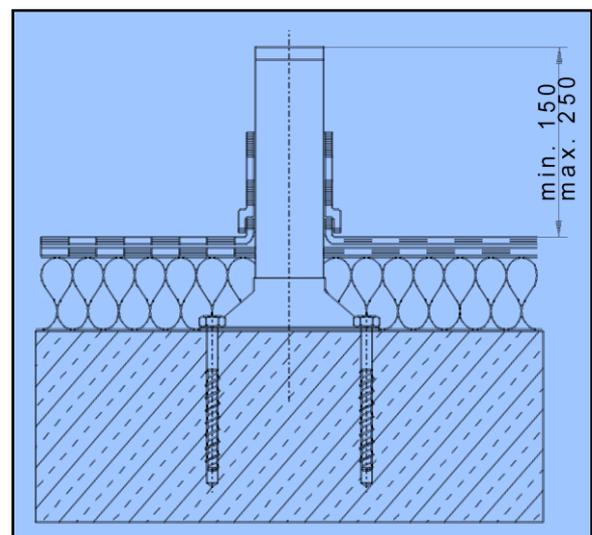
Conditions :

Classe de qualité du béton : min. C20/25
Plafond en béton : Épaisseur du béton min. 120 mm
Poutre en béton : Épaisseur du béton min. 120 mm
Poutre en béton : Largeur min. 170 mm

1. Positionner le support Vario avec la plaque d'assise sur le sol et repérer les quatre trous de fixation (les marquer). Mettre le support de côté.
2. Percer des trous dans le béton avec un foret à béton (\varnothing 8 mm) perpendiculairement à la surface du béton, min. 85 mm de profondeur.
3. Nettoyer **soigneusement** le trou de perçage !
4. Mettre en place le support et le visser avec 4 vis à béton spéciale. Nous recommandons d'utiliser une visseuse électrique tangentielle et une noix correspondante, couple de rotation max. 25 Nm. La vis doit ici être ancrée sur min. 75 mm dans le béton.

Elle est correctement ancrée lorsque :

- il n'est pas possible de la visser davantage,
- la tête de la vis n'est pas cisailée,
- elle a été complètement vissée jusqu'à la tête,
- la profondeur de vissage (min. 75 mm) a été respectée.



La notice de montage des vis fournie doit être observée !

5. Raccorder le set d'étanchéité de toit selon les règles professionnelles.
6. Monter les composants Seculine® Vario selon la notice de montage à part.

Aucune prétention juridique ne saurait être déduite de l'utilisation des détails et de toutes les indications puisque nous n'avons pas connaissance des conditions locales respectives (ce qui s'applique à tous les types de construction). Sous réserve de modifications techniques. Les notices de montage antérieures perdent leur validité.